

NC *Neuilly-Crimolois*

INFORMATIONS PRATIQUES

DE LA COMMUNE DE NEUILLY-CRIMOLOIS



BIEN VIVRE A



Neuilly-Crimolois

LE PETIT MOT DE LA COM

« Tout ce qui en vaut la peine mérite de la patience. »

Ce petit Livret n'a rien de révolutionnaire.



Philippe FERNANDEZ
1^{er} Adjoint



Emmanuel FLORENTIN
Conseiller délégué
communication

Nous avons voulu donner un peu plus de lisibilité et ne pas vous embarrasser de commentaires inutiles. Des règles de bon sens, des informations utiles, des dates et contacts qui, nous l'espérons, vous seront utiles un jour.

En matière d'information et de communication, nous nous attachons à être proactifs : via le **site internet** de la commune, l'application **cityall** et tous **autres supports**. Vous l'avez peut-être déjà vu, de nouveaux onglets ont été ajoutés sur le site afin de vous donner plus de visibilité.



NEULLY-CRIMOLOIS

SITE DE LA COMMUNE DE NEULLY-CRIMOLOIS (BOURGOGNE - CÔTE D'OR - 2180)



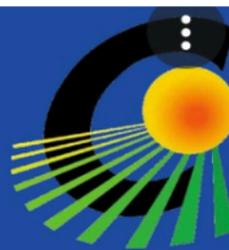
Un grand **Merci** à tous !
Vous êtes toujours plus nombreux à suivre les informations de la commune.



Nous sommes toujours preneurs de bonnes idées afin d'améliorer cette publication.

webmaster@neully-crimolois.fr

Réunions de quartiers



Se rencontrer pour échanger sur la Vie de votre quartier

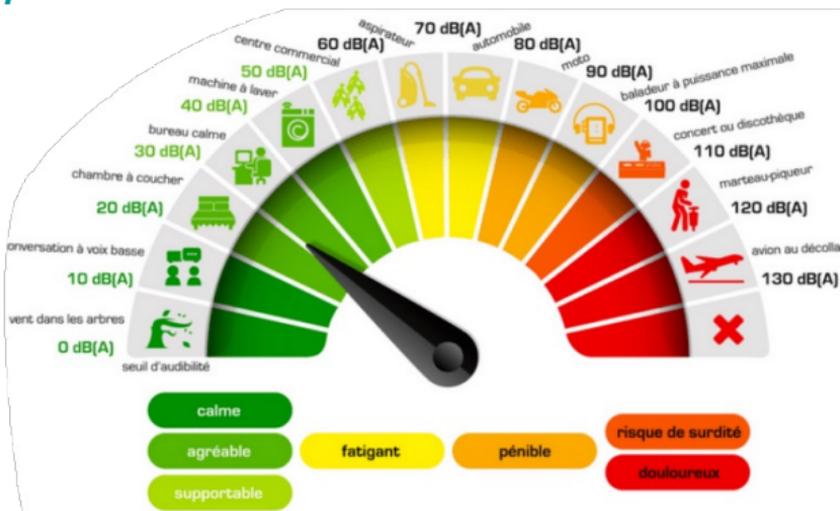


La Municipalité à votre écoute

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| ① Place de la Liberté Neuilly | 19 JUIN 2023 - 18h30 |
| ② Passage de la Combe | 23 JUIN 2023 - 18h30 |
| ③ Rue de Chevigny (Marais) | 26 JUIN 2023 - 18h30 |
| ④ Square rue de la Gentiane | 3 JUILLET 2023 - 18h30 |
| ⑤ Place Abbé Pierre | 5 JUILLET 2023 - 18h30 |
| ⑥ Espace Schoelcher | 6 JUILLET 2023 - 18h30 |
| ⑦ La Poste (Parking) | 11 JUILLET 2023 - 18h30 |

CHUT ! Et si on passait un été tranquille sans stress

On ne se rend pas toujours compte du bruit que l'on fait...



Merci à tous de porter attention au bien-être de ses voisins, la qualité de vie dans le village n'en sera que meilleure

Avec le retour des beaux jours et afin que chacun puisse profiter de périodes de tranquillité.

Pour rappel : Bruits de jardinage et de bricolage

Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou jardinage, évitez les dimanches et jours fériés pour employer perceuse, tondeuse, débroussailluse et autres outils mécaniques...

Période règlementée :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Par ailleurs (extraits du règlement départemental)

« Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures pour préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit ainsi que les utilisateurs de piscines ».

De façon plus générale **aucun bruit ne doit**, par sa durée, sa répétition ou son intensité **porter atteinte à la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.**





Nous sommes tous,
chacun à notre
niveau, des acteurs
de notre
environnement
urbain.

L'espace public
est un bien commun.

Chaque habitant doit
contribuer à sa
propreté.

Dans les jardins et espaces verts, veillez à :

- Ne pas troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public.
- Ne pas endommager les fleurs et massifs fleuris, les bancs, et de manière générale, tous les biens et équipements publics.
- Ne pas répandre des détritrus (papiers, mégots de cigarettes, chewing-gum, etc...).
- Respecter les aires de jeux pour enfants, ne pas monopoliser les jeux, chacun y a droit !
- Ne pas consommer de boissons alcoolisées sur la voie publique.

Déchetterie de Longvic Contacter 03 80 68 03 91

Heures d'ouverture :

Hiver (du 01/11 au 30/04) :
semaine : 9h-12h/14h-18h
samedi : 9h-13h/14h-18h ; dimanche : 9h-12h.

Été (du 01/05 au 31/10) :

semaine : 9h-13h/14h-19h
samedi : 9h-19h ; dimanche : 9h-12h.



Neuilly-Crimolois

Le vendredi, vous ne serez jamais en panne des sens !



Soutenez votre marché ! Neuilly-Crimolois Vendredi 8h30 - 12h30

Fromager & Épicerie de Virginie

Présence des commerçants en fonction de la saison

Et toujours pour un petit creux !



Le café du Crucifix à Crimolois et son équipe vous attendent du lundi au vendredi de 6h à 19h



Le P'tit Louis est installé tous les vendredis sur le parking du Lidl dès 18h



Tous les mercredis soir camion Pizza Tony place du 19 Mars à Neuilly

Tous les mardis soir camion Pizza Sandro Pino Parking du Crucifix



PRESTO PIZZA : Valentin vous attend tous les vendredis à Crimolois et les samedis à Neuilly dès 18h



Chaque vendredi soir "Wonder Food" BURGER Peggy et Django Parking du Crucifix

« NOS CONSEILS CONTRE LA CANICULE »



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais

Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h - 21h).

Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.

Limitez vos activités physiques et sportives.

Pendant la journée, fermez : volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.

Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie

03 80 47 02 88

Pour en savoir plus, consultez le
site <https://sante.gouv.fr/>

BIBLIOTHÈQUES

Commune Déléguée de CRIMOLOIS :

Située : 8 rue Saint-Antoine

21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

Tél. : 03 80 72 32 50

Courriel : bibliotheque-crimolois@orange.fr

Ouverture : Mercredi de 16h à 19h

samedi 10h à 12h

Lien vers le catalogue en ligne

<http://bibliotheque.crimolois.fr/>



Commune Déléguée de NEUILLY :

(Centre polyvalent, entrée côté pharmacie)

21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

Ouverture : mercredi de 15h à 18h30

vendredi de 16h30 à 17h30

Juillet – Août (2023) : mercredi de 16h à 18h

Tél. : 03 80 47 07 11

Courriel : biblioneuilly@neuilly-crimolois.fr

Agence postale communale

Votre agence postale vous fournit **tous les services postaux inhérents au courrier.**

Concernant les **services bancaires** : seuls sont possibles des services dits de **“retrait / dépôt / dépannage”** dans la limite de 350 € par période de 8 jours ; aucun dépôt de chèque, ni mandat, ni virement ne peuvent y être effectués !

03 80 10 34 03

► **Horaires d'ouverture :**
Lundi 13h30 à 18h
Mardi, Jeudi, Vendredi
de 13h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h

Services santé, urgences, divers

- Urgences médicales SAMU 15
- Cabinet médical 03 80 72 92 72
- Pharmacie 03 80 47 35 03
- Infirmière 07 71 08 15 87
- Ostéopathe 06 59 23 34 08
- Urgences sécurité Gaz 08 00 47 33 33
- Sogedo 03 84 70 68 86
- ENEDIS 09 72 67 50 21
- Pompier 18



L'ÉQUIPE MUNICIPALE A MIS EN PLACE UN

DEPÔT DE PAIN

DIMANCHE 8H - 12H



Au centre de la
Commune
Nouvelle

Mise à disposition
des locaux
gracieusement
par Mr. SCHERER



RENDONS LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS !

Neuilly-Crimolois

Service Communication mars 2023



Si tu prends
ma place,

prends
mon handicap.



Déposer ou venir chercher ses enfants à l'école
ou aux haltes-garderies

**ne vous autorise pas à stationner, même
momentanément, sur les places pour
personnes à mobilité réduite !
Respectons le handicap !**

**Contraventions
mise en fourrière.**

L'article R41711 du Code de la Route prévoit l'interdiction du stationnement sur les trottoirs à tous véhicules automobiles. Selon le nouveau décret n°2015-808 du 2 juillet 2015, ces **stationnements sont considérés comme très gênants et passibles d'une amende forfaitaire de 135 €**. Les piétons restent toujours **prioritaires sur les trottoirs**.

A plusieurs reprises, la municipalité a sensibilisé les habitants de Neuilly-Crimolois quant à la **dangerosité et l'illégalité du stationnement abusif et/ou gênant.**

Chacun doit pouvoir trouver des solutions et consentir à éloigner son véhicule de l'habitation principale afin de se conformer aux dispositions du Code de la Route.



Stationnements abusifs !

Stationnement de **plus de 7 jours** au même endroit !

Amende
35 €

Stationnements gênants !

Devant l'entrée carrossable d'un immeuble ;
Sur un emplacement qui empêche l'accès ou le dégagement d'un véhicule ;
Sur un emplacement réservé aux livraisons (hors horaires autorisés) ;
Sur un emplacement réservé aux taxis ou bus.

Amende majorée
75 €
+
**risque
d'immobilisation
et mise en
fourrière.**

Stationnements très gênants !

Sur une **place PMR** ;
Sur une voie de bus, taxis, ambulances ;
Sur un **trottoir**, piste cyclable ou passage piétons ; une voie verte ;
A moins de 5 m en amont d'un passage piéton dans le sens de circulation...

Amende
135 €
Amende majorée
575 €
+
**risque
d'immobilisation et
mise en fourrière.**

Stationnements dangereux !

Si manque de visibilité : près d'un virage, sommet d'une côte, passage à niveau ou intersection.

**idem stationnement
très gênant + 3 points
et suspension permis**

Vitesse

La ville est un espace de vie. Pour un meilleur partage de la rue et la libre circulation des usagers, respectons le Code de la Route. Pour une ville plus douce à vivre et plus conviviale, la **vitesse est limitée à 30 km/h dans la commune et 50 km/h sur la M905b.**

Pour une sécurité accrue pour les piétons et cyclistes merci de respecter ces limitations pour le bien de tous.



Animaux

Chiens errants : Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, places et autres points de la voie publique.

Déjections canines : civisme, hygiène et savoir vivre

Adopter un animal de compagnie et plus particulièrement un chien apporte de véritables satisfactions à leur maître. Environ 25 % des familles françaises ont fait ce choix, mais il convient ici de rappeler que posséder un animal engage leur responsabilité civile en terme de sécurité, mais aussi en matière d'hygiène et de salubrité vis à vis des autres concitoyens.

De nombreux habitants se plaignent régulièrement des déjections canines qui minent les trottoirs et les espaces verts. C'est ainsi que le Maire a pris un arrêté (n°PM/2021/06/22_073) interdisant la divagation des chiens sans surveillance sur la voie publique.

Tout **contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 35 €**. Bien sûr, certains propriétaires de chiens respectent déjà ces consignes par civisme.

Nous les en remercions et engageons vivement les autres à suivre leur exemple.

Trottoirs pas crottoirs



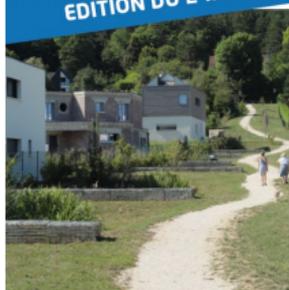
Il appartient donc à chacun, et notamment aux propriétaires d'animaux, de considérer leur responsabilité afin que l'animal trouve sa place sans générer des nuisances. Une déjection, au beau milieu d'un trottoir, a de quoi vous mettre de mauvaise humeur... Le rôle du maître est de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des "crottoirs". Il n'est ni dégoûtant, ni ridicule de ramasser les déjections de son chien.



GUIDE PRATIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT DÉPLACEMENTS (PLUi-HD)

EDITION DU 24/03/2022



Comprendre le PLUi-HD

Les règles à connaître

Les démarches et infos utiles



pluiHD
plan local
d'urbanisme intercommunal
Habitat - Déplacements
Dijon métropole

Je me renseigne sur les démarches à effectuer

<https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Urbanisme/PLUi-HD-de-Dijon-metropole>



Avant d'élaborer mon projet...

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Lorsque l'on envisage de réaliser des travaux sur un bâtiment existant, la question se pose de savoir si l'on peut se passer de démarches administratives ou si, au contraire, il faut une déclaration préalable, voir demander un permis de construire.

Construire, faire construire ou effectuer des travaux est un droit pour tout propriétaire. Mais attention, c'est un droit dont l'exercice est très encadré.

Le droit de l'urbanisme réglemente les travaux non seulement dans un souci d'esthétisme architectural mais également pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Si les travaux de modeste envergure sont libres et ne nécessitent pas d'effectuer des démarches administratives pour obtenir quelque autorisation que ce soit, ceux d'importance moyenne doivent être déclarés. Quant aux plus importants, ils font l'objet d'une autorisation préalable de l'administration : le permis de construire.

Je me renseigne sur les démarches à effectuer



La mauvaise idée serait de ne rien déclarer ou d'oublier de déclarer une partie (comble, fenêtre, ouverture, etc...)

Des contrôles de la conformité des travaux sont récurrents

Vous pourriez être condamné et encourir des sanctions pénales applicables à ceux qui construisent sans permis et obligés de démolir ce que vous avez construit.

En plus du procès-verbal, vous encourez une amende pouvant aller de 1.200 à 300.000 euros en fonction de la gravité de l'infraction. Cette amende ne peut excéder un montant total correspondant à 6.000 euros par m² de surface de plancher illégale construite (article L. 480-4 du code de l'urbanisme).



30 boulevard Maréchal Joffre

21000 Dijon

03 80 70 66 38

(H24 - 7/7 - 365/365)

MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES

Vos droits

Votre accompagnement

Violences intrafamiliales



mpf.ggd21@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Intervenante Sociale en Gendarmerie : **06 77 17 88 37**

NUMEROS UTILES EN CAS D'URGENCE



15
URGENCES MEDICALES

18
SAPEURS-POMPIERS

17
POLICE/GENDARMERIE

115
HEBERGEMENT
D'URGENCE

114
POUR LES PERSONNES SOURDES MALENTENDANTES
ET MUETTES

0 800 05 95 95
VIOLS FEMMES INFOS (appel gratuit 10h-19h)

En danger ?
Le mieux,
c'est d'en parler !



3 9 19
3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

**116
006**

Numéro
d'aide
aux victimes

Service & appel
gratuits - 7j/7

Premier secours

Plateforme d'écoute et de soutien

Appel et service gratuit

Croix Rouge Ecoute : 09.70.28.30.00 tous les jours de 8h à 20h

SOS Amitiés : 09.72.39.40.50 24/24

SOS Confinement : 0800.19.00.00 tous les jours de 9h à 21h

Vous êtes témoin d'une personne en détresse

Pour rappel les lieux où se trouvent à disposition les défibrillateurs de la commune



Mairie Annexe de Crimolois (côté Rue Sénateur Jossot)

Terrain de football à Neuilly (côté Parking)

Centre polyvalent à Neuilly (entrée côté gauche)

Étang de Neuilly (Cabane de pêche)

Mairie (sur le côté de la Mairie de Neuilly)



Ce qu'il faut savoir



Infos pratiques

Adresse :

5 rue Django Reinhardt
21000 DIJON

Téléphone :

03 80 66 30 17

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi, samedi
refuge ouvert de :
14h à 18 h, du 16
février au 14
novembre
14h à 17 h, du 15
novembre au 15
février

Tout animal errant sur le domaine public de la commune pourra être emmené en fourrière par les services compétents. L'ensemble des frais liés à cette mise en fourrière sera facturé au propriétaire (frais de conduite, de nourriture, de garde, d'intervention des vétérinaires...).

Afin d'éviter ces frais, **prenez à mettre à votre animal un collier portant votre numéro de téléphone.**

Qui n'a jamais égaré ses clés, vécu l'angoisse après un doudou tombé de la poussette ou retrouvé un carnet abandonné sur un banc ? clés, casquette, chapeau, doudou, vélo, téléphone, papier, bijoux, lunettes, gilet... sont juste une petite liste d'objets rapportés en Mairie.

Pour faciliter la possibilité de retrouver ce que l'on a perdu et/ou rendre ce que l'on a trouvé, **vous pouvez utiliser l'application Cityall de la commune et le signaler afin de ne pas perdre de temps.**

UN
**OBJET
PERDU?**
SE TRANSFORME SOUVENT
EN OBJET TROUVÉ !

▼

CITYALL

PARTICIPER
SIGNALER

Retrouvez vos objets perdus

L'idée est simple : il vous suffit de vous **connecter** via votre téléphone et de **déclarer la perte ou l'objet trouvé** en précisant le type, le lieu où vous pensez l'avoir perdu et en donnant un maximum de détails pour aider à l'identifier rapidement.

OUVRIR l'application puis **PARTICIPER** et **SIGNALER** rien de plus simple !

Si votre objet est identifié, nous vous demanderons de répondre à une **question de sécurité** du type "*quelle est la couleur de la coque de votre téléphone ?*", pour **prouver que vous en êtes bien le propriétaire.**

Vous serez ensuite **contacté pour le récupérer.**

Ou contacter la Mairie par email : mairie@neully-crimolois.fr

Une commune vit et respire à travers ses associations, ses manifestations culturelles, le sport et les bénévoles

ALPAS 21

Activités de Loisirs Pour Adolescents et Adultes Sourds
9 Rue JEAN JAURÈS 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
Président : Mickaël DOUET
alpass21@hotmail.com

Confédération Syndicale des Familles (C.S.F)

Domaine : SOCIAL
Présidente / Correspondante : Alexandra RADISSON
5 TER RUE DE LA GLACIERE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
csfneuillycrimolois@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Domaine : CULTURE
Présidente / Correspondante : Corinne RELOT
5 RUE DE LA GLACIÈRE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
corel21800@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Domaine : MANIFESTATIONS
Présidente / Correspondante : Monique TISSOT
6 PASSAGE JEAN DE LA FONTAINE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
tissotmonique21800@gmail.com

DÉPENDANCES 21 LOISIRS

Domaine : LOISIRS
Président / Correspondant : David DECOMBARD
7 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
davidd21loisir@outlook.com

DUCS DIJON BOURGOGNE CUSTOM

Domaine : SPORT

Président / Correspondant : Dominique SERGENT
5 RUE DE L'ORÉE DU BOIS 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
d.sergenthd@gmail.com

F.N.A.C.A

Domaine : CITOYENNETÉ / SOUVENIR

Président / Correspondant : Bernard CRANCE
9 COURS DES CHEVALIERS DE MALTE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
bernard.crance923@orange.fr

FC NEUILLY-CRIMOLOIS-SENNECEY

Domaine : SPORT

Président / Correspondant : Thomas COUDOR
MAIRIE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
neuilly-crimolois-sennecey.fc@lbfc-foot.fr

FOYER RURAL

Domaine : LOISIRS / SPORT

Présidente / Correspondante : Laurence DAGNICOURT
Tél 06 71 88 98 47
MAIRIE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
frneuillycrimolois@hotmail.fr

Badminton Nouvelle Section

Présidente : Gaëlle REBILLAT
Tél 06 63 69 82 97

L'ENTR'AIDE

Domaine : SOCIAL / SOLIDAIRE

Présidente : Julia JULIAN
MAIRIE 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
Tél 06 88 78 00 84 lentraide.asso@gmail.com

Une commune vit et respire à travers ses associations, ses manifestations culturelles, le sport et les bénévoles

LA GAULE DE NEUILLY

Domaine : LOISIRS

Président / Correspondant : Thierry CHATAIN
6 RUE PASTEUR 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
lagauledeneuilly@gmail.com

LA GRAIVÔLONNE

Domaine : LOISIRS

Président / Correspondant : Philippe GILLET
8 RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
asso.crimolois@gmail.com

LA SAINT HUBERT

Domaine : LOISIRS

Président / Correspondant : Patrick BOUCHEROT
4 RUE VICTOR SCHOELCHER
21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

LE COCHONNET DE NEUILLY

Domaine : SPORT

Présidente / Correspondante : Christine POIFOL
19 RUE DES TOURTERELLES 21700 NUITS ST GEORGES
helio.brazanito@free.fr

LES AMIS DE LABOITAPHIL

Domaine : MANIFESTATIONS

Président / Correspondant : Joël RUELLAN
8 RUE DES MONTOTS - 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS
ruellan.joel@gmail.com

LES CASTORS DES OUCHES

Domaine : LOISIRS

Présidente / Correspondante : Anne-Marie DUMONT

22 RUE JEAN MOULIN 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

anne-marie.dumont@wanadoo.fr

NEUILLY FESTIVITÉS

Domaine : MANIFESTATIONS

Président / Correspondant : Dominique CHARLOT

9 ROUTE DE DIJON 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

domi.charlot@orange.fr

NEUILLY GYM

Domaine : SPORT

Présidente / Correspondante : Marie-Claude LAMOUROUX

9 RUE GEORGES SAND 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

mc.lamouroux@free.fr

PARENTS TEAM

Domaine : Association de Parents d'Élèves

Présidente : Mme Marina VINOT

(Tolérance, Écoute et Activités Multiculturelles)

7 RUE CLAUDE DEBUSSY 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

Tél 06 76 91 40 48

assoparentsteam@hotmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Domaine : LOISIRS

Président / Correspondant : Christian BERTOUX

16 RUE DU PONT 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

christianbertoux@sfr.fr

RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

ACTIVITÉS, ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS

RPE Voyageur -
RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT
GROUPE **vyv**

UN NOUVEAU SERVICE DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT :

Pour les assistant.e.s maternel.le.s, le RPE :

- informe sur les démarches à effectuer pour devenir assistant.e.s maternel.le.s, sur la formation continue et l'évolution des pratiques professionnelles.
- accompagne dans les recherches d'emploi grâce à un recensement régulier de l'offre et de la demande.
- permet d'enrichir son expérience professionnelle grâce à la mise en place d'actions diverses : temps ludiques et collectifs, débats sur des thèmes petite enfance.

Pour les parents, le RPE propose :

- des informations sur les différents modes d'accueil.
- des conseils pour rechercher un.e assistant.e maternel.le.s.
- un soutien dans la fonction de parent employeur (contrat de travail, bulletin de paye, déclaration pajemploi...)

LE RPE VOYAGEUR INTERVIENT SUR 6 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE



Renseignements :

Tél : 06 42 03 06 66

(permanences téléphoniques tous les après-midis)

Email : rpe-voyageur@vyv3.fr

TEMPS COLLECTIFS :

Lundi matin	Neuilly-Crimolois
Mardi matin	Perrigny-lès-Dijon
Mercredi matin	Féney semaines paires /
Jeudi matin	Ahuy semaines paires Magny-sur-Tille semaines impaires
Vendredi matin	Sennecey-lès-Dijon

Les temps collectifs sont **gratuits**, sur **inscription**
et ouverts aux assitant.e.s maternel.le.s domicilié.e.s
sur **chacune des communes**.

Une commune c'est aussi des services

ALIMENTATION

LIDL

1 Rue de la Combe aux métiers
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 57 09 03

LA PIROGUE

Fatou - Traiteur – Spécialités africaines
Repas, soirées, apéritifs dinatoires
6 impasse des Crêts
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 88 47 76 56
fatoupirogue@gmail.com
www.fatoupirogue.fr

AUTOMOBILES

GARAGE NEUILLY AUTOS

*Garagiste automobile et
utilitaires légers*
13 Route Nationale
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 47 08 19
neuillyautos@gmail.com

GARAGE LIGNIER AUTOMOBILES

Agent Ford et AD expert / Carrosserie
19 Rue Nationale
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 47 33 24
[garage@lignier-automobiles-
crimolois.com](mailto:garage@lignier-automobiles-crimolois.com)

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

CÉLINE BEAUTÉ – INSTITUT

C. NICOLAS *Esthétique*
11 Rue de l'église
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 63 79 10
celine.nicolas94@orange.fr

ESTHETIK PROCEANWIN

Institut de beauté
7 Rue des Accacias
NEUILLY-CRIMOLOIS
07 49 21 27 74
[Contact @estetik-proceanwin.fr](mailto:Contact@estetik-proceanwin.fr)

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

UN TEMPS POUR SOI

R. CLERC

Massage bien-être

13 Rue des Acacias

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 61 68 31 98

PHARMACIE FLOURIOT

Pharmacie / Orthopédie

Parapharmacie

4 Rue de l'église

NEUILLY-CRIMOLOIS

03 80 47 35 03

OSTÉOPATHE

CHAPPUIS Déborah

5 Passage J. de la Fontaine

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 59 23 34 08

CABINET CAO-MONOT

C. CAO-MONOT

Infirmière libérale

7 Passage J. de la Fontaine

NEUILLY-CRIMOLOIS

07 71 08 15 87

carolinecao1910@hotmail.fr

BÂTIMENT

STÉPHANE ROUGET

Concepteur en Architecture

Intérieure

69 Rue Georges Sand

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 63 06 75 52

stephanerouget@orange.fr

LUCIE MAROT

Ebénisterie – Menuiserie

Agencement

3 Rue St Antoine

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 81 20 42 12

luciemarot@gmail.com

PIERRON DEPANNAGE

*Rénovation peinture, serrurerie,
dépannage engorgement, jardinage*

25 Impasse Balzac

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 95 70 51 57

fabron@live.fr

SARL WEISS

Charpente couverture

zinguerie

NEUILLY-CRIMOLOIS

06 11 96 15 93

weiss21@free.fr

www.weisscouverture.com

Une commune c'est aussi des services

Entreprise AD21

soudures :
Création et réparations : acier,
fonte, inox
et aluminium.
Déplacements sur site et devis
sur demande.
André Dias 13 Rue George Sand
NEUILLY-CRIMOLOIS
0619522404
ad21soudures@gmail.com

ACR ENERGIE

Climatisation
Ventilation
Chauffage
1 Rue Saint Honoré
NEUILLY-CRIMOLOIS
Cédric Rougeron
0663678338
contact@acr-energie.fr

ENTREPRISES

JT SERVICES MOTOCULTURE 21

M. JOLY
*Vente, réparation, matériel
motoculture*
5 Rue de l'Europe
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 72 97 06 32
jtsm21@orange.fr

ATELIER LAMBERT

*Fournisseur de vêtements
brodés ou sérigraphiés pour
pros et associations*
9 Pas. J. de la Fontaine
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 45 213 086
atelier.lambert@wanadoo.fr
www.Atelier-lambert.com

CHRISTOPHE TOULOUSE

*Entretien de jardin pour particuliers
(CESU)*
4 Allée G. Brassens
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 32 56 86 24
christophe.toulouse21@gmail.com

CYRIL COGHETTO

signalisation
*Signalisation horizontale et
verticale + signalétique*
18 Rue L. Jouhaux
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 08 54 91 58
cyril@ccs-signalisation.com

CORMAT

*Ventes et réparations
matériel agricole*
7 Rue Corneille
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 66 77 79
mag-dijon@cormat.fr
www.cormat.fr

SARL PROSSECO (M. LARTOT)

*Coordination sécurité et
protection de la santé*
4 Rue de l'Orée du bois
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 74 91 44
prosseco@prosseco.fr

DIVERS

SAFTY

Sabri BARNON
Conseiller en immobilier
3 Rue des Bleuets
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 62 98 96 35
sabri.barnon@safty.fr
www.safty-dijon.fr

A.C.S – Laurent GEAY
Aspiration centralisée service
12 Rue de l'orée du Bois
NEUILLY-CRIMOLOIS
07 83 13 58 12
geaylaurent@gmail.com
info@cyclovac.eu

LE CRUCIFIX

N. PERREY
Tabac – Bar – Restaurant
8 Route Nationale
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 47 02 05
daniel.perrey@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi - 6h à 19h

**Vous souhaitez
apparaître dans l'une
des rubriques
n'hésitez pas à nous
contacter en mairie
ou via le site internet
de la mairie**

CLAUDIA FLORENTIN

Traductrice Assermentée
« Français – Espagnol »
« Français – Anglais »
Expert Judiciaire près la Cour
d'Appel de Dijon
06 45 30 45 81
claudia@florentin.me
www.claudiaflorentin.me

VALERIANNE

Voyance
39 Route de Dijon
NEUILLY-CRIMOLOIS
03 80 32 91 20 – 06 61 12 05 03
valerianne-dijon@laposte.net
<https://valerianne-dijon.jimdofree.com>

MAACH HAMED

Taxi
5 Place Hector Berlioz
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 63 14 62 56
hameddijon@yahoo.fr

FRED-MAGICIEN

Prestidigitation
23 Imp. Balzac
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 88 34 84 31
contact@fred-magie.com

BENOÎT ARRACHART

Agent immobilier
Agence Laforêt
NEUILLY-CRIMOLOIS
06 26 85 97 61
barrachart@lafortet.com

Services « sur rendez-vous »

Guichet unique de l'Est Dijonnais

- ▶ Conciliateur de justice 03 80 48 41 00
- ▶ Solidarité femmes 03 80 61 17 89
- ▶ CIDFF 03 80 48 90 28

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

- ▶ Mission locale emploi 03 80 48 41 10
- ▶ Défenseur des droits 03 80 51 78 30
- ▶ Violence Femmes Info 39 19

Périscolaire

Fanny BUISSON Directrice

Mélanie MARTIN, directrice

Neully

Maternelle:
7h15-8h40 / 11h40
13h50 / 16h50 – 18h30

Primaire :
7h15 – 9h00 / 12h00
13h50 / 17h00 – 18h30

Crimolois

7h15-8h40 / 11h45
13h20 / 16h30 – 18h30



Centre de Loisirs « L'île aux enfants »



Fanny BUISSON Directrice

Mercredi 7h30 – 18h30

Vacances scolaires 7h30 – 18h30

- ▶ 06 28 65 59 60
- ▶ 03 80 65 80 20

(fermetures vacances d'hiver « Noël » et les 15 premiers jours d'août)

8 Rue Général de Gaulle
Neuilly-Lès-Dijon
Tél 03 80 47 02 88

Place Abbé Pierre
Crimolois
Tél 03 80 47 00 29

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi

Mercredi - Vendredi :

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : Fermée

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi : Fermée

mairie@neuilly-crimolois.fr

Lettre d'information électronique

- Restez informés en temps réel : Inscrivez-vous à la lettre d'information via le site de la commune.

www.neuilly-crimolois.fr

- sur les panneaux d'information
- sur le site internet de la commune
- sur l'application City All



Les élus sont **disponibles sur rendez-vous** en s'adressant à la mairie ou **via la rubrique contact du site internet**.

Seuls les services du secrétariat de mairie restent compétents pour répondre aux demandes administratives, et l'équipe municipale ne peut s'y substituer que partiellement.

Me. LYDIA RAVIER,
assistante sociale du CCAS de la
commune est présente

du lundi au mercredi à la Mairie Annexe de Crimolois.



Vous pouvez la joindre au **06 76 74 74 68** afin de prendre rendez-vous, ou tout simplement demander une visite à votre domicile.

Adresse mail : **ccas@neuilly-crimolois.fr**

Adresse : Place Abbé Pierre 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS

Les services municipaux à votre écoute

Services administratifs

- ▶ BRESOLIN Charlotte
- ▶ DUBOIS Sylvie
- ▶ FRAIZE Béatrice
- ▶ LEGUEN Pascaline
- ▶ MOREAU Catherine



Services entretien bâtiments

- ▶ ARAUJO Mélanie
- ▶ FONTANA Nathalie



Services techniques

- ▶ GIRARD James
- ▶ MARTIN Philippe
- ▶ SUCHETET Violaine
- ▶ NECTOUX Loann

Service scolaire et périscolaire

- ▶ ARAUJO Mélanie
- ▶ BARTMAN Delphine
- ▶ BUTTARD Aurélie
- ▶ FONTANA Nathalie
- ▶ GUEURY Jessica
- ▶ JACOB Geneviève
- ▶ LANGE Sandrine
- ▶ NECTOUX Valérie



Agence postale communale

- ▶ URSO Muriel

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE

Newilly-Crimolois

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone



Alertes notification



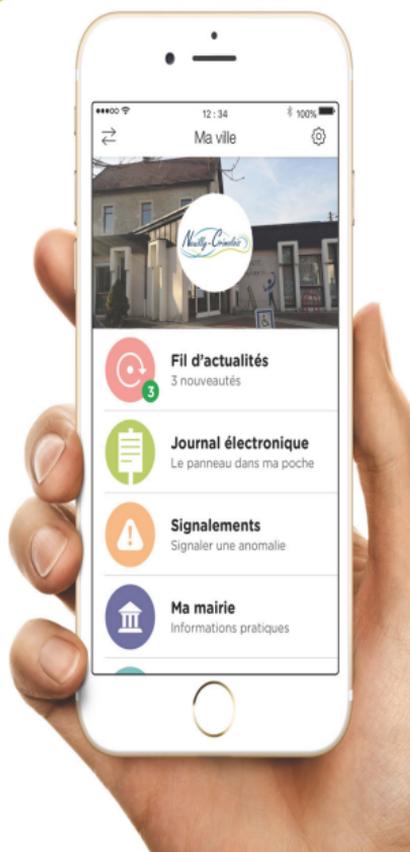
Actualités



Événements



Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

